



**Kaltenrieder André, Boschung Bruno**

Quelle reconnaissance et quel appui pour les clubs sportifs de notre canton ?

Cosignataires : 17

Réception au SGC : 06.02.20

Transmission au CE : \*10.02.20

## Dépôt et développement

Au mois de mai 2019, les médias se faisaient l'écho d'un rapport rédigé par la fondation Promotion Santé Suisse, indiquant qu'un écolier suisse sur six est en surpoids et que près d'un quart d'entre eux sont obèses. Durant les trois dernières années de la scolarité obligatoire, la prévalence du surpoids des adolescents (y compris l'obésité) grimpe à 24,8 % ; elle est de 42 % pour ce qui est de l'entier de la population de notre pays. Ces chiffres sont effrayants et constituent une véritable bombe à retardement en termes de coûts de santé publique pour les collectivités : entre 2002 et 2012, les coûts globaux de ce phénomène ont bondi de 2,7 à 8 milliards de francs suisses par an ! Dans son commentaire, le rédacteur d'un quotidien vaudois écrivait : « On pourrait suggérer aux autorités qu'elles accentuent leur soutien aux clubs sportifs »

La culture et le sport sont souvent comparés ou placés sur le même pied lorsque l'on parle de politique publique : une activité de loisirs, formatrice, importante qui touche une large frange de la population et notamment chez les jeunes. Il n'est pas rare que l'on réunisse « sport et culture » que ce soit dans les discours comme dans l'organisation politique.

On part du principe que l'activité sportive :

- > est tout aussi bénéfique, voire indispensable que d'autres activités en termes d'intégration et de socialisation,
- > est tout aussi bénéfique que d'autres activités sur la santé mentale,
- > a un effet direct sur la santé physique.

Ceci sans vouloir évoquer le degré d'importance de l'enseignement en sachant que nos jeunes sont entourés par des professionnels qui gagnent leur vie décemment en enseignant la musique, alors que nous plaçons ces mêmes jeunes entre les mains de bénévoles qui y consacrent leurs soirées et week-ends lorsqu'il s'agit de sport.

Nous précisons, que ce postulat ne vise absolument pas à attaquer ni la musique, ni la culture, ni les efforts qui y sont consacrés par l'Etat ; ceux-ci nous paraissent entièrement justifiés et ne doivent pas diminuer à l'avenir. Il ne faut pas les opposer mais les lier l'un à l'autre : pourquoi ce qui est valable pour l'un ne l'est pas pour l'autre ?

A l'heure où l'on parle toujours plus de santé grâce à l'activité physique par le sport, d'intégration par le sport, de sport populaire, de manifestations sportives pour le développement touristique et bien d'autres encore, il est important de se demander si les mêmes efforts sont faits pour le sport et la culture. Il s'agit bien là d'actions directes du canton et non pas d'autres structures, même si par exemple dans le cas de la Loterie Romande, les montants à disposition de l'organe de répartition de la culture et du social sont largement supérieurs à ceux mis à disposition du sport de masse (85 % - 15 %)

---

\*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

C'est la raison pour laquelle, nous demandons au Conseil d'Etat d'établir un rapport comprenant les points suivants :

- > un comparatif entre les budgets globaux du service des sports et de la culture ainsi que le nombre d'EPT de ces services et des entités liées tout en mettant en avant les montants des subventions et contributions dédiés à ces deux domaines ;
  - > ces services peuvent-ils octroyer des prix, des récompenses, des aides, des bourses, des stages ou des séjours en Suisse ou à l'étranger et quels en sont les montants alloués ?
  - > les subventions publiques participent à faire en sorte que les professeurs de musique gagnent leur vie en enseignant, alors qu'il est très rare qu'un entraîneur de sportifs juniors parvienne à le faire. Nous demandons au Conseil d'Etat d'évaluer s'il accorde la même importance au sport comme il le fait avec la culture ?
  - > est-il envisageable que le canton finance ou cofinance également des bourses dans le domaine sportif ou à des organismes qui distribuent ce genre de bourses, comme il le fait pour la musique tout en permettant à ces jeunes de développer leurs compétences ?
-